## Conseil économique et social

# Rapport d'activité 2011





## Sommaire

Le mot du président	p.2	Commission de l'enseignement, de l'édu-		
Le bureau	p.3 à 4	cation, du travail et de la formation	p.19 à 20	
Les séances plénières décentralisées	p.5	Commission des affaires coutumières	p.21 à 22	
Au fil de l'année 2011 : les faits marquants	p.6	Commission des mines, de la métallurgie et des énergies	p.23 à 24	
Le bilan 2011 des 10 commissions :		Commission du développement touristiqu	e p.25 à 26	
Commisson du développement éco- nomique de la fiscalité et du budget		Commission de la femme	p.27 à 28	
Commission de la santé et de la		Tableau récapitulatif des réunions de commission	au récapitulatif des réunions de commissions p.29	
protection sociale	p.11 à 12	L'équipe administrative	p.30 à 31	
Commission de l'agriculture, de l'éle- vage, des forêts et de la pêche	- p.13 à 14	Le bureau des études Le bureau de la comptabilité	p.32 à 33 p.34 à 35	
Commission de la culture, de la jeu- nesse et des sports	p.15 à 16	Le bureau du secrétariat général Le bureau de la documentation	p.36 à 37 p.38 à 39	
Commission de l'aménagement, des	:	Les stagiaires	p.40 à 41	
infrastructures, des transports et du	n 17 à 18	Index des travaux 2011	p.42 à 43	



## Le mot du président.

L'année 2011 aura été très satisfaisante et les productions d'une grande pertinence et d'une très grande qualité. Ceci, nous le devons à notre travail collectif, à notre capacité à débattre dans le respect de nos différences, à notre écoute permanente de la société civile que nous représentons. Nous le devons également à l'efficacité des présidents de commission qui se sont attachés, et je les en remercie, à ce que chaque conseiller ait l'opportunité de s'exprimer en toute liberté. Nous le devons aussi, et je tiens à le souligner, à l'efficacité, la disponibilité et à l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs.

Je voudrais également remercier tous les conseillers et plus particulièrement, les membres du bureau de leur présence, de leurs conseils et de leur totale disponibilité, ce qui a permis à l'Institution de bien fonctionner.

2011 aura vu un évènement majeur pour notre Institution : la création d'une nouvelle commission pérenne : la commission de la Femme.

Le conseil économique et social présente pour l'année 2011 un bilan quantitatif très satisfaisant, quant au nombre de réunions, avec 24 séances plénières, 28 réunions de bureau, 233 réunions de commissions qui ont auditionné 367 personnes ; mais aussi qualitatif quant aux avis et vœux proposés et votés, avec pour mémoire :

En ce qui concerne les sujets traités sur saisines :

- dans le domaine social : création du conseil de la famille, réforme de la branche assurance vieillesse et veuvage, conseil du dialogue social, complément de retraite de solidarité, règlementation relative à la protection, au soutien et à la promotion de l'emploi local, règlementation relative à l'interruption volontaire de grossesse et au diagnostic prénatal, ainsi qu'à la prise en charge des médicaments, modification des assiettes et des taux de cotisations au régime unifié d'assurance maladie-maternité,

- dans le domaine économique : création d'un fonds de garantie, blocage de la revalorisation des loyers,
- dans le domaine agricole : problématique du monopole de l'OCEF sur la filière viande, régulation des importations de viandes et abats en Nouvelle-Calédonie.
- dans le domaine de la santé des réglementations sur : les assistants maternels, les établissements d'accueil de la petite enfance et périscolaire, les débits de boissons, le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain, la commission de recours des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie,
- dans le domaine du sport : congés des sportifs et bénévoles,
- dans le domaine du cadre de vie : réforme de la réglementation de l'urbanisme commercial,
- dans le domaine de la coutume (avec le sénat coutumier) : développement de projets économiques et sociaux sur terres coutumières en province Sud, création de zones de développement prioritaires (ZODEP).

Soit 20 saisines. Nous sommes cependant, bien loin de la centaine de saisines du CESC de Polynésie française

En ce qui concerne maintenant les 6 sujets traités en autosaisines, tous importants, de grande qualité et très pertinents :

- dans le domaine économique : vœu relatif au droit des assurances en Nouvelle-Calédonie,
- dans le domaine agricole : vœu relatif à l'utilisation de pesticides et engrais ainsi qu'au développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie.
- dans le domaine du tourisme : vœu relatif au tourisme événementiel en Nouvelle-Calédonie,
- -dans le domaine de la santé : vœu relatif à la santé scolaire.
- dans le domaine du sport : vœu relatif au poids économique du sport en Nouvelle-Calédonie,
- dans le domaine social : vœu relatif au déplacement des personnes à mobilité réduite.

Rejetant toute instrumentalisation et toute marginalisation, le CES, en sa qualité de représentant de la société civile organisée, a la volonté de jouer pleinement son rôle comme instance principale de la consultation calédonienne, orientée vers l'intérêt général, comme instance de débat et de confrontation d'idées dans l'écoute et le respect, comme instance d'anticipation et de révélation des enjeux et défis auxquels nous sommes et seront confrontés.

« Evaluer, anticiper et proposer » doivent rester, pour 2012, nos maîtres-mots.

Yves Tissandier

### Le bureau

#### Composition:

Président : Yves TISSANDIER

1er Vice président : Gaston POIROI

2ème Vice président : Christophe COULSON

3ème Vice président : André ITREMA

4ème Vice président :Didier POIDYALIWANESecrétaire :Jean-Louis VEYRET1er Questeure :Micheline ROLLY

2nd Questeur : Franck APOK

#### Données chiffrées :

Nombre de réunions : 28

Nombre de sujets abordés : 29

Rencontres: 4



#### **SUJETS TRAITES**

- 11 janvier : la création d'un conseil de la famille et la réforme de l'assurance vieillesse et veuvage.
- 08 février : le conseil du dialogue social, la réglementation des assistants maternels, la réglementation des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire.
- 10 février : bureau élargi aux présidents de commissions : séminaire de rentrée.
- 25 février : la modification du code des débits de boissons.
- 28 février : visite d'une délégation de députés européens.
- 18 avril : bureau élargi aux présidents de commissions : sur la caisse locale de retraite, préparation de la séance plénière du 22 avril 2011 et invitation de monsieur Wallès KOTRA, directeur général de NC 1ère.
- 28 avril : validation de l'ordre de passage des autosaisines d'août à décembre 2011.
- 09 mai : bureau élargi aux présidents de commissions : rencontre et débat avec monsieur le député Gaël YANNO.
- 16 mai : exposé du rapport de présentation sur l'autosaisine relative au déplacement des personnes à mobilité réduite.
- 20 mai : le tourisme événementiel.
- 23 mai : les congés des sportifs et bénévoles.
- 06 juillet : la régulation des importations de viandes et abats en NC.
- 20 juillet : la création d'un fonds de garantie sur terres coutumières et sur le blocage de la revalorisation des loyers.
- 25 juillet : bureau élargi aux présidents et vice-présidents de commissions : rencontre et débat avec monsieur Roch WAMYTAN, président du congrès et point sur les autosaisines du second semestre.
- 11 août : le droit des assurances.
- 17 août : la réforme de la réglementation de l'urbanisme commercial.

- 18 août : l'utilisation des engrais et des pesticides ainsi qu'au développement de l'agriculture biologique.
- 24 août : exposé du rapport de présentation de la commission de la femme.
- 23 septembre : le déplacement des personnes à mobilité réduite et l'utilisation des pesticides et engrais ainsi qu'au développement de l'agriculture biologique.
- 10 octobre : la modification du complément de retraite de solidarité, la création d'un minimum vieillesse et la santé scolaire.
- 02 novembre : le poids économique du sport.
- 15 novembre : le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- 21 novembre : le don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et modifiant la délibération modifiée n°10 du 8 septembre 2004 portant création d'un fonds autonome de compensation en santé publique.
- 02 décembre : la protection, le soutien et la promotion de l'emploi local.
- 05 décembre : les développements économiques et sociaux des terres coutumières en province Sud.
- 13 décembre : l'interruption volontaire de grossesse et le diagnostic prénatal, la prise en charge des médicaments et la modification des assiettes et des taux de cotisations au régime unifié d'assurance maladie-maternité.
- 20 décembre : la commission de recours des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie de la Nouvelle-Calédonie.
- 27 décembre : l'étude et la création de zones de développement prioritaires (ZODEP).

Soit 28 réunions et 29 sujets traités.

## Les séances plénières décentralisées.

### A la rencontre des élus communaux de la Nouvelle-Calédonie.

Le CES est depuis toujours soucieux de rencontrer les élus des communes, afin de se rendre compte des réalités de terrain et de permettre à cette occasion, qu'ils s'expriment sur leur action au quotidien.

Cette année, le CES a particulièrement rendu hommage à la Brousse et aux Iles, puisque l'institution s'est déplacée à plusieurs reprises, à savoir :

- **le 25 mai à Lifou**, dans le cadre de son autosaisine relative au «tourisme événementiel»,
- le 22 juillet à Farino, avec à l'ordre du jour «la création d'un fonds de garantie pour le développement des terres coutumières» et «le blocage de la revalorisation des loyers des locaux à usage d'habitation»,
- le 10 août à Thio, visite de la mine,
- *le 19 août à Pouembout,* dans le cadre de la saisine relative à l'urbanisme commercial,
- le 4 novembre à Boulouparis, avec à l'ordre du jour «l'impact économique du sport en Nouvelle-Calédonie».



Mairie de Wé - LIFOU



Mairie de FARINO



Mairie de POUEMBOUT



Mairie de BOULOUPARIS

# Au fil de l'année 2011 : les faits marquants.

Le CES a connu durant cette année de nombreux événements qui ont rythmé l'organisation de ses travaux :

- 1. Le 10 février : **1er séminaire de rentrée** (bilan 2010 et perspectives pour 2011).
- 2. Au mois d'avril : l'arrivée d'une nouvelle chargée d'études, **Caroline SIRET** ainsi que d'un chargé de mission auprès du président, **Fizié BOLE**.
- 3. Le 13 avril : visite du GDPL YANNA.
- 4. Le 22 avril : création de la commission de la femme.
- 5. Le 29 avril remise par le président TISSANDIER des insignes de chevalier de la légion d'honneur à monsieur **Bernard PAUL**.
- 6. Le 10 mai : visite de l'usine de la SLN.
- 7. Le 11 mai : **conférence de presse** sur les travaux de la 1ère année de mandature.
- 8. Le 27 mai : renouvellement annuel des bureaux des commissions.
- 9. Le 6 juin : visite de la DIMENC.
- 10. Le 12 juillet : visites de diverses **installations sportives** pour les jeux NC 2011.
- 11. Le 10 août : visite de la mine de Thio.
- 12. Le 26 août : allocution du Président **Nicolas SARKOZY.**
- 13. Du 27 août au 10 septembre : Jeux du Pacifique.
- 14. Du 26 septembre au 1er octobre : déplacement de la commission des affaires coutumières avec une délégation du sénat coutumier, à **Fidji**.
- 15. Le 9 décembre : séance plénière commune CES/ sénat coutumier sur les développements économiques et sociaux sur terres coutumières.



Caroline SIRET



Fizié BOLE



MM. PAUL et TISSANDIER



Déplacement à Fidji



Conférence de presse





Commission de la femme



Séance plénière CES/ sénat coutumier



## Le bilan 2011 des 10 commissions.

- Commission du développement économique de la fiscalité et du budget.
- Commission de la santé et de la protection sociale.
- Commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche.
- Commission de la culture, de la jeunesse et des sports.
- Commission de l'aménagement, des infrastructures, des transports et du cadre de vie.

- Commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation.
- Commission des affaires coutumières.
- Commission des mines, de la métallurgie et des éner gies.
- Commission du développement touristique.
- Commission de la femme.

# Commission du développement économique, de la fiscalité et du budget.

#### Composition:

Président : Jean-Claude BRESIL

Vice président Jean-Pierre FLOTAT Rapporteur : Jean-Louis VEYRET

Membres: Pierre ALLA

Thierry CORNAILLE
Janine DECAMP
Jacques DOLBEAU
Alain GRABIAS
Monique JANDOT

Didier POIDYALIWANE

Soukarti SAGIT

#### Données chiffrées :

Nombre de réunions : 28 Nombre d'avis rendus : 3 Nombre de voeu rendu : 1

Nombre de personnes auditionnées: 82

Visite : 0



#### Etudes réalisées:

- Saisine relative au projet de délibération sur la révision du prix des loyers des locaux à usage d'habitation.
- Saisine relative à la réforme de la réglementation de l'urbanisme commercial (en binôme avec la commission de l'aménagement.).
- Saisine relative à l'étude et la création de zones de développement prioritaires ZODEP- (en binôme avec la commission des affaires coutumières.).
- Autosaisine sur le droit des assurances.



## Jean-Claude BRESIL

#### Le président en quelques mots :

#### Dans sa vie professionnelle:

Il a été co-créateur du GAPCE, membre de la jeune chambre économique de la côte EST, membre suppléant de la CCI de la côte EST, commerçant puis past président du KIWANIS CLUB de la côte OUEST.

Actuellement, il est président d'honneur du syndicat du bâtiment et des travaux publics et président d'ECKO (insertion des entreprises calédoniennes au sein du projet Koniambo).

Il est membre depuis 6 ans du CES et président de la commission du développement économique, de la fiscalité et du bubget.

#### Ses motivation/implication:

Jean-Claude BRESIL a la volonté de promouvoir le développement économique en province Nord dans tous ses aspects qu'ils soient industriels, touristiques, etc....

#### Quelques mots sur les travaux :

### Avis n°10/2011 relatif à la révision des prix des loyers des locaux à usage d'habitation.

Ce texte a pour but de :

- de bloquer sur douze mois, toute éventuelle revalorisation de loyer, même en cas de relocation du bien à un nouveau locataire,
- de plafonner à 2% les revalorisations pour l'année suivante.

### Avis n°11/2011 relatif à la réforme de la réglementation de l'urbanisme comercial.

Ce texte a pour objectif de réformer la règlementation existante relative à l'aménagement commercial en province Sud. La philosophie directrice est d'autoriser l'implantation de magasin de commerce de détail sur la base de critères économiques et cohérents.

#### Voeu n°02/2011 relatif au droit des assurances.

Depuis le transfert de compétence, aucun texte n'a été adopté localement permettant de faire évoluer pérennement ce droit tant pour les professionnels que pour les particuliers. Ainsi, de nombreuses dérives ont pu être observées et, en l'absence de tout cadre légal encadrant leur activité, les compagnies d'assurance, comme les assurés potentiels, peuvent se retrouver dans une situation précaire d'exercice.

# Commission de la santé et de la protection sociale.

#### Composition:

Présidente : | Micheline ROLLY

Vice président :Sylvain MEALLET Rapporteur : Alain GRABIAS

Membres: Christophe COULSON

André ITREMA
Jean-Pierre KABAR
Jocelyne KONYI
Martine LAGNEAU
Jean SAUSSAY
Elia SIONE

Trévor UNDERWOOD

#### Données chiffrées:

Nombre de réunions : 43 Nombre d'avis rendus : 11 Nombre de voeu rendu : 1

Nombre personnes auditionnées: 138

Visite: 0



#### Etudes réalisées:

- Saisine relative à la création du conseil de la famille,
- Saisine relative à la réforme de la branche vieillesse et veuvage du régime général de sécurité sociale
- Saisine relative à la réglementation des assistants maternels,
- Saisine relative à la réglementation des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire,
- Saisine relative au code des débits de boissons (en binôme avec la commission de l'aménagement),
- Saisine relative à la modification du complément de retraite solidarité et de l'aide à domicile des personnes âgées, et portant sur la revalorisation de l'aide à domicile des personnes âgées,
- Saisine relative à la création d'un minimum vieillesse,
- Saisine en urgence relative la prise en charge des médicaments et portant modification des assiettes et taux du RUAMM,
- Saisine relative à l'IVG et au diagnostic prénatal,
- Saisine relative à la commission de recours des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie en NC,
- Saisine relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain,
- Autosaisine sur la santé scolaire.

## Micheline ROLLY



#### La présidente en quelques mots:

#### Dans sa vie professionnelle:

Après avoir travaillé près de 25 ans comme technicienne de laboratoire à l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, elle a effectuée une reconversion, par le biais du concours interne, passé en 2005, lui permettant d'accéder à la fonction de responsable des ressources humaines dans une direction des services du gouvernement.

#### Ses motivations/implications:

Cela fait plus de 20 ans qu'elle adhère aux idées, participe et défend les actions portées par la Fédération des fonctionnaires, notamment dans le secteur de la Santé/Social. Ainsi en 2010, la Fédération a renouvelé son mandat pour la représenter au sein du CES. Toujours animée du souci de remplir au mieux ces attributions plus conséquentes, nécessitant attention et disponibilité, elle a fait le choix de prendre sa retraite de ses activités professionnelles, afin de se consacrer plus amplement à cette mission ainsi qu'à d'autres activités associatives.

#### Quelques mots sur les travaux, entre autres :

#### Avis nº13/2011 relatif au minimum vieillesse.

Depuis plus de deux ans, les différentes organisations syndicales représentatives défendent la mise en place d'un minimum vieillesse appelant ainsi à la reconnaissance pour ces personnes à vivre dignement. Sensibilisées par cet appel, les collectivités se sont saisies du dossier. Depuis lors, la réalité politique de nos institutions n'avait pas permis l'aboutissement du dispositif dans des délais satisfaisants.

#### Avis n°14/2011 relatif aux greffes et dons d'organes.

Alors que les textes se sont succédés afin d'améliorer la situation des patients envoyés en métropole, dont l'attente de greffe est parfois très longue, un projet de développement des activités de greffes de cornées et de prélèvements de reins en Nouvelle-Calédonie, particulièrement pour les personnes en état de mort encéphalique est en cours de réalisation.

Toutefois, des ajustements à la réglementation locale sont nécessaires dans le but de mieux répartir certaines dispositions qui apparaissent hors champ de compétence, notamment la gestion des listes d'attente qui relève de l'agence de biomédecine et le respect des principes de bioéthiques (compatibilité, consentement du donneur ...). Aussi, le projet de délibération supprime ces dispositions et suggère l'intégration de la prise en charge financière des donneurs dans le fonds autonome de compensation en santé publique.

#### Voeu n°04/2011 relatif à la santé scolaire.

Suite aux transferts de compétences de l'enseignement secondaire à la Nouvelle-Calédonie, dès le 1er janvier 2012, le CES s'est autosaisi du thème de la santé scolaire, qui relève de l'éducation et qui sera, concomitamment transférée. Constituant un investissement pour la promotion et la protection de la santé de la population scolaire et par conséquent des futurs adultes, la Nouvelle-Calédonie devra « assurer la protection de la santé en milieu scolaire et, en particulier, l'organisation des visites, contrôles et examens médicaux des élèves ; contribuer à la prévention des mauvais traitements. » tel que mentionné dans une loi du pays de 2009 portant sur ce transfert.

# Commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche

#### Composition:

Président: Didier POIDYALIWANE

Vice président : Paoulo SAUME Rapporteur : France DEBIEN

Membres: Franck APOK

Christophe COULSON

André l'TREMA
Jérôme PAOUMUA
Eugène SIWENE
Octave TOGNA

Jeannette WALEWENE Henri WANDAYE

#### Données chiffrées:

Nombre de réunions : 18 Nombre d'avis rendu : 1 Nombre de voeu rendu : 1

Nombre de personnes auditionnées: 20

Visite: 1



#### Etudes réalisées:

- Saisine relative à la régulation des importations de viandes et abats en Nouvelle-Calédonie,
- Autosaisine relative à l'utilisation de pesticides, d'engrais ainsi qu'au développement de l'agriculture bio en Nouvelle-Calédonie.

## Didier POIDYALIWANE



#### Le président en quelques mots:

#### Dans sa vie professionnelle:

Directeur général adjoint à l'ADRAF, établissement public à caractère industriel et commerciale de l'Etat, transférable à partir de 2014, en charge de toute la partie opération-nelle dont les antennes de l'agence et des relations avec les institutions politiques et coutumières.

Il accompagne les antennes dans la gestion des dossiers au quotidien liés à la mission de réforme foncière. Ses interventions sont nombreuses dans les conflits fonciers intrakanak et interethniques.

Globalement, il s'agit d'un «service public» au service des calédoniens et plus particulièrement de ceux attachés viscéralement à la terre calédonienne. De ce fait, la recherche du « consensus » dans les dossiers est l'objectif premier au quotidien de son métier.

#### Ses motivation/implication:

En complémentarité de ses actions quotidiennes au travers de son métier, il milite politiquement et s'investit pour un objectif principal de paix sociale et civile pour un pays en voie d'édification.

Il précise:

«Si le destin commun est un beau concept donnons nous les moyens de le construire au travers de cette citation du CHE : « soyons réalistes, exigeons l'impossible».

#### Quelques mots sur les travaux :

Avis n° 08/2011 relatif à la régulation des importations de viandes et abats en Nouvelle-Calédonie.

Suite à la mise en place de la délibération n°116/CP du 26 mai 2003 renforçant le monopole de l'OCEF, les acteurs du secteur privé ont décidé de réagir face à ce manque de concurrence en attaquant juridiquement cette réglementation. A l'issue de différents revirements judiciaires, la Cour Administrative d'Appel de Paris, dans son arrêt du 1er février 2010, tranche sur cette position en considérant que : la « délibération entachée d'illégalité en ce qu'elle porte atteinte au principe de la liberté du commerce de l'industrie une atteinte excessive alors même que ni la circonstance que les nécessités actuelles de développement local de la Nouvelle-Calédonie justifient par ailleurs des restrictions qualitatives et quantitatives des importations, ni les allégations selon lesquelles ce monopole d'importation aurait pour objet et pour effet d'assurer l'écoulement prioritaire de la production locale au profit des consommateurs, ne constituent des motifs d'intérêt général suffisant à justifier une atteinte aussi grave au dit principe ».

En conséquence, le fonctionnement de l'OCEF est remis en cause et la filière bovine prend acte de cette décision.

C'est dans ce contexte que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie propose de valider par voie législative la délibération sus mentionnée, compte tenu de l'intérêt fondamental de maintenir un dispositif de régulation du marché de la viande de boucherie.

Voeu n° 03/2011 relatif à l'utilisation des engrais et des pesticides ainsi qu'au développement de l'agriculture «bio» en Nouvelle-Calédonie.

Depuis quelques années, un débat revient régulièrement en première page de l'actualité, il s'agit de l'utilisation par les producteurs de fruits et légumes, de produits chimiques interdits en Europe ainsi que dans certains pays de la région Pacifique, tels que les pesticides et les engrais. En effet, la réglementation concernant l'importation et l'utilisation de pesticides et d'engrais n'a pas été réactualisée depuis plusieurs décennies. En conséquence, alors même que ceux-ci ont été déclarés toxiques pour l'homme, les animaux et pour l'environnement, ils bénéficient encore de droits à l'importation en Nouvelle-Calédonie. En conclusion, il parait essentiel d'analyser le rapport entre les attentes d'une population désireuse de plus en plus de se voir proposer des aliments sains et les nécessités liées à la production de fruits et légumes. La santé des consommateurs doit devenir une priorité absolue des institutions, essentielle puisqu'elle concerne au premier plan celle de nos enfants.

# Commission de la culture, de la jeunesse et des sports

#### Composition:

Président: Charles CALI

Vice président :Franck APOK Rapporteur : André ITREMA

Membres: Elisabeth KAVIERENEVA

Ignace KAYS
Jocelyne KONYI
Micheline ROLLY
Soukarti SAGIT
Elia SIONE
Eugène SIWENE
Henri WANDAYE

#### Données chiffrées :

Nombre de réunions : 26 Nombre d'avis rendu : 1 Nombre de voeu rendu : 1

Nombre de personnes auditionnées: 49

Visite: 1



#### Etudes réalisées:

- Saisine relative aux congés de participation à des compétitions sportives nationales ou internationales et aux congés pour l'exercice d'une activité bénévole en tant qu'organisateur officiel technique, encadrant ou dirigeant d'une association sportive (en binôme ave la commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation).
- Autosaisine relative au poids économique du sport en Nouvelle-Calédonie.

## Charles CALI



#### Le président en quelques mots :

#### Dans sa vie professionnelle:

Retraité de l'enseignement, Charles CALI après avoir enseigné à l'école Gustave LODS (Logicoop), a exercé sur l'ensemble du territoire en tant que conseiller pédagogique territorial en éducation physique et sportive. Il a ainsi pu coordonner le travail d'une équipe pédagogique de 7 conseillers EPS des circonscriptions de la Nouvelle Calédonie. Egalement délégué territorial de l'USEP, il s'est efforcé de développer la pratique sportive chez les jeunes des écoles primaires.

#### Ses motivation/implication:

«Nommé au CES au titre du CTOS dont j'assure la présidence, passionné de sport et ayant toujours œuvré pour la jeunesse, soit à titre professionnel ou à titre bénévole, c'est tout naturellement que j'ai montré mon intérêt pour la commission culture jeunesse et sport. Le début de cette mandature a été marqué par l'organisation des Jeux du Pacifique en Nouvelle Calédonie. Il m'a donc semblé primordial de pouvoir montrer, en parallèle à cette organisation, le rôle important des bénévoles ainsi que les retombées économiques conséquentes que génère la pratique sportive, qu'elle soit de loisir, compétitive ou à des fins éducatives. Ce sont deux points que j'ai eu à cœur de traiter avec mes collègues de la commission dont j'assure la présidence. Mon intérêt pour cette commission est grand car il me semble que les problèmes de la jeunesse doivent être traités de manière prioritaire tant notre population est jeune et les problèmes qui la touchent importants.»

#### Quelques mots sur les travaux :

Avis n° 07/2011 relatif aux congés de participation à des compétitions sportives nationales ou internationales et aux congés pour l'exercice d'une activité bénévole en tant qu'organisateur officiel technique, encadrant ou dirigeant d'une association sportive.

Les pouvoirs publics soutiennent fortement les pratiques sportives de loisir et de compétition. Tous les dispositifs mis en place, constructions, animations, subventions, formations, permettent d'ouvrir la pratique sportive au plus grand nombre et également de contribuer à la pérennisation des acteurs du sport, pour la plupart bénévoles. En effet, le sport est devenu un support fondamental dans la lutte contre certains problèmes de santé publique. Il inculque les valeurs d'esprit d'équipe, de solidarité, de respect des autres et de dépassement de soi. Les bénévoles et sportifs consacrent une partie de leur temps libre et de leur congés, par passion, à faire pratiquer des activités sportives en Nouvelle-Calédonie. Pour des Jeux du Pacifique de 2011, près de 3500 bénévoles et plus de 500 athlètes se sont investis, il devennait, de fait, nécessaire de consolider et d'accompagner la pratique bénévole et sportive.

#### Voeu n° 05/2011 relatif au poids économique du sport en Nouvelle-Calédonie.

Le sport est un réel phénomène de société si on considère que plus d'un quart de la population, soit 65 000 personnes, est fédéré par le comité territorial olympique et sportif de Nouvelle-Calédonie (CTOSNC). Les statistiques montrent que ce chiffre résulte d'une augmentation de la pratique fédérale de plus de 70% sur les 15 dernières années. A cela, et afin de mesurer l'importance de l'impact de cette pratique sportive, il convient d'ajouter le nombre important de pratiquants réguliers, mais non encore fédérés, que sont les adeptes des activités dites de pleine nature (raids, trecks). Les XIVémes Jeux du Pacifique avec les infrastructures créées ou rénovées soulignent l'importance accordée par les collectivités à cette pratique sportive. Il est toutefois nécessaire de souligner que la construction ou la rénovation de ces installations étaient une nécessité. En effet, ce besoin répond à la pratique quotidienne des sportifs calédoniens issus du milieu civil ou scolaire et pratiquant sous forme compétitive ou de loisirs. Le 28 mai 2010, à Annecy, le comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le mouvement des entreprises de France (MEDEF) signaient un accord cadre reconnaissant « le rôle sociétal du sport d'une part, et sa contribution à la croissance économique de la France d'autre part ». Au regard du constat énoncé dans la présentation de cette étude et au vu de l'importance de ce phénomène social, une question nous semble essentielle : Quel est l'impact économique de la pratique sportive, compétitive ou de loisirs, en Nouvelle Calédonie?

# Commission de l'aménagement, des infrastructures, des transports et du cadre de vie

#### Composition:

Président: Jean-Loup LECLERCQ

Vice président :Pierre HENIN

Rapporteure: Martine LAGNEAU

Membres: Charles CALI

Thierry CORNAILLE Marie-Claude GAÜZERE

Dominique NACCI

Didier POIDYALIWANE

Soukarti SAGIT Jean SAUSSAY

Jean-Louis VEYRET

#### Données chiffrées:

Nombre de réunions : 36 Nombre d'avis rendus : 3 Nombre de voeu rendu : 1

Nombre de personnes auditionnées: 75

Visite: 1



#### Etudes réalisées:

- Saisine relative au code des débits de boissons (en bnôme avec la commission de la santé),
- Saisine relative à la réforme de la réglementation de l'urbanisme commercial (en binôme avaec la commisson du développement économique),
- Autosaisine relative au déplacement des personnes à mobilité réduite en Nouvelle-Calédonie.

#### Etude en cours:

- Saisine relative aux procédures d'urbanisme opérationnel.

## Jean-Loup LECLERCQ



#### Le président en quelques mots :

#### Dans sa vie professionnelle:

Jean-Loup LECLERCQ est géomètre-expert. Ingénieur géomètre et urbaniste, il est gérant de plusieurs sociétés, dont le cabinet THEOME.

Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Nouméa, il est vice-président de l'ordre des géomètres-experts de la Nouvelle-Calédonie.

Il a auparavant été chef du service du domaine de la mairie de Nouméa et est à l'origine des premières cartographies numériques de la ville.

Au sein du CES, il représente les professions libérales de l'immobilier : notaires, architectes, géomètres-experts, promoteurs et bureaux d'études techniques.

#### Ses motivation/implication:

Aménagement, infrastructures, transports et cadre de vie : 4 thématiques bien différentes... Il n'est pas toujours facile de traiter de sujets aussi variés en profondeur, tout en gardant à l'esprit ce qui fait la spécificité du CES : un regard de la société civile, un recul sur des problématiques parfois très techniques, qui ont toujours des implications sur le quotidien des Calédoniens. C'est ce qui fait l'intérêt des travaux de la commission. Dans cette perspective, le conseil économique et social a beaucoup à apporter: il représente une plateforme d'écoute et de propositions, mais avant tout, une ressource de « bon sens ».

#### Quelques mots sur les travaux :

#### Avis n° 06/2011 relatif au code des débits de boissons.

Dans la poursuite de sa politique de lutte contre l'alcoolisme et des nuisances générées par l'ivresse publique, la province Sud a décidé de rénover le code des débits de boissons. Ainsi, les nouvelles mesures devraient répondre aux demandes des nombreux riverains importunés mais également aux services chargés de la sécurité et de la tranquillité de ces derniers, à savoir notamment l'institution obligatoire d'une étude acoustique des établissements du type bars et discothèques, un renforcement de la réglementation relative à la délivrance des licences, les refus d'installation basés sur la notion de concentration géographique et les extensions des zones de protection. Néanmoins, certaines de ces nouvelles mesures sont applicables sous réserve des droits acquis.

### Avis nº 11/2011 relatif à la réforme de la réglementation de l'urbanisme commercial.

L'urbanisme commercial en province Sud est règlementé par la délibération provinciale n°41-2006/APS du 28 septembre 2006, modifiée en 2008, fondée d'une part, sur la règlementation métropolitaine et d'autre part, sur des études relatives au développement économique (offre en équipement, emplois liés, etc.) ainsi que sur l'état des lieux des habitudes et de la consommation des ménages. La philosophie directrice est d'autoriser l'implantation de magasin de commerce de détail sur la base de critères économiques et cohérents. Dans un contexte particulièrement tendu, entre les syndicats et les logiques économiques de la grande distribution, la province Sud propose une nouvelle règlementation qui s'appuierait particulièrement sur l'aménagement du territoire, la qualité de l'urbanisme et le développement durable. Se faisant, la dimension économique liée à l'implantation de grandes surfaces se situerait en amont des préoccupations urbaines et environnementales.

### Voeu n° 06/2011 relatif au déplacement des personnes à mobilité réduite en Nouvelle-Calédonie.

Puisque l'insertion des personnes handicapées dans la vie sociale et professionnelle constitue un enjeu majeur pour toute société, la Nouvelle-Calédonie s'est engagée dans « une démarche dynamique et volontaire à l'égard de la prise en charge de personnes, afin de garantir l'égalité des droits et des chances aux personnes handicapées, quels que soient leur âge, la nature de leur handicap et leur lieu de vie, et ce conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005 » .

# Commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation.

#### Composition:

Président: Christophe COULSON

Vice présidente Anne-Marie HERVOUET

Rapporteur: Sylvain MEALLET

Membres: Franck APOK

Janine DECAMP

Jean-Pierre FLOTAT Jean-Pierre KABAR Gaston POIROI Micheline ROLLY

Iean SAUSSAY

Trévor UNDERWOOD

#### Données chiffrées :

Nombre de réunions : 31 Nombre d'avis rendus : 5 Nombre de voeu rendu : 1

Nombre de personnes auditionnées: 50

Visite: 0



#### Etudes réalisées:

- Saisine relative au conseil du dialogue social,
- Saisine relative à la réglementation des assistants maternels (en binôme avec la commission de la santé),
- Saisine relative à la réglementation des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire (en binôme avec la commission de la santé),
- Saisine relative aux congés de participation à des compétitions sportives nationales ou internationales et aux congés pour l'exercice d'une activité bénévole en tant qu'organisateur officiel technique, encadrant ou dirigeant d'une association sportive, (en binôme avec la commission de la culture de la jeunesse et des sports),
- Saisine relative à la protection, au soutien et à la promotion de l'emploi local,

#### Etude en cours au 31 décembre 2011 :

- Autosaisine relative à la mise en place d'un statut d'agent non titulaire.

## Christophe COULSON



#### Le président en quelques mots :

#### Dans sa vie professionnelle:

Il est président d'une organisation syndicale de salariés et d'agents publics depuis 2008, mais s'est investi dans le syndicalisme depuis 1994. Fonctionnaire de la Nouvelle-Calédonie depuis 1989 au sein de la DAVAR et plus précisément au laboratoire de Port Laguerre.

#### Ses motivation/implication:

- Très impliqué dans la démarche du dialogue social, essentielle à l'évolution économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie.
- Est motivé par le fait d'être au service des autres et de la société dans le but de toujours aller vers «un vivre meilleur».
- «Je suis impliqué dans la vie associative depuis l'âge de 15 ans et notament de nombreuses années au sein du comité «foire de Bourail» dont j'ai assumé la présidence en 1998.»

#### Quelques mots sur les travaux :

#### Avis nº 03/2011 relatif au conseil du dialogue social.

Initiée en 2006, la démarche du dialogue social a permis aux partenaires sociaux de démontrer leur volonté consensuelle de travailler dans l'intérêt général en créant une instance cohérente et crédible, dénommée le conseil du dialogue social (CDS). Après l'étude de la loi du pays n°2010-13 du 31 décembre 2010 relative au conseil du dialogue social, le conseil économique et social a été saisi par le gouvernement de sa délibération d'application.

Avis n° 04/2011 relatif à la réglementation des assistants maternels et n° 05/2011 relatif relatif à la réglementation des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fait de la politique familiale l'une de ses priorités. Ainsi, parmi les mesures à mettre en oeuvre et pour poursuivre cette politique, il réglemente les assistants maternels et les établissements d'accueil de la petite enfance et périscolaires (autrement dit crèches), il entend améliorer les conditions d'accueil des jeunes enfants.

#### Voeu n° 07/2011 relatif à la mise en place d'un statut d'agent non titulaire.

Il existe en Nouvelle-Calédonie deux fonctions publiques avec des statuts différents ; un statut général de la fonction publique territoriale (arrêté n°1065 du 22 août 1953) et une délibération (n°486 du 10 août 1994) portant création du statut général des fonctionnaires des communes de la Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics. (Ces textes ont été modifiés par la délibération n° 73/CP du 12 février 2009.)

Cette réglementation permet aux agents fonctionnaires de bénéficier d'une base légale juridique à partir de laquelle tous recours, concernant des problèmes en matière de fonction publique, peut être déposé devant l'instance compétente qu'est le tribunal administratif. Le droit du travail dans la fonction publique est complété par la convention collective des services publics (du 10 septembre 1959) applicable aux personnels ouvriers et assimilés des services publics du territoire.

Ces fonctions publiques comptent environ 8000 fonctionnaires avec des statuts très différents mais aussi de nombreux agents (approximativement 8000) contractuels ou agents relevant de la convention collective, qui ne bénéficient pas de ce statut protecteur.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de clarifier la situation administrative des agents contractuels en poste dans les administrations publiques de Nouvelle-Calédonie et de proposer des pistes de réflexion pour aboutir à un statut.

## Commission des affaires coutumières.

#### Composition:

Président : Gaston POIROI

Vice président : Jérôme PAOUMUA Rapporteur : Jean-Loup LECLERCQ

Membres: Alain GRABIAS

Anne-Marie HERVOUET

Ignace KAYS

Elisabeth KAVIERENEVA

Sylvain MEALLET Paoulo SAUME Elia SIONE Henri WANDAYE

#### Données chiffrées :

Nombre de réunions : 26 Nombre d'avis rendus : 3 Nombre de voeu rendu : 0

Nombre de personnes auditionnées : 33 Visites : 3 (GDPL YANNA, CPS, Fidji)



#### Etudes réalisées :

- Saisine relative à la création d'un fonds de garantie pour le développement des terres coutumières,
- Saisine relative au développement économique et social sur terres coutumières en province Sud,
- Saisine relative à l'étude et à la création de zones de développement prioritaires (ZODEP), (en binome avec la commission du développement économique).

## Gaston POIROI



#### Le président en quelques mots :

#### Dans sa vie professionnelle:

Il est collaborateur au congrès de Nouvelle-Calédonie, conseiller municipal de la commune de Boulouparis.

#### Ses motivation/implication:

«Travailler pour mon pays» telle est sa devise.

Il souhaite également développer la collaboration qui s'est initiée depuis plusieurs mois, avec le sénat coutumier dans le cadre de la saisine relative au développement de projets économiques et sociaux sur les terres coutumières.

#### Quelques mots sur les travaux :

Avis n° 09/2011 relatif à la création d'un fonds de garantie pour le développement des terres coutumières.

Initié par l'Accord de Nouméa signé le 5 mai 1998 et confirmé par l'article 201 de la Loi organique modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie du 19 mars 1999, le projet de délibération portant création d'un fonds de garantie pour le développement des terres coutumières vient entériner cette notion. Ce projet prévoit l'organisation et le fonctionnement de ce fonds ainsi que son financement.

Avis n° 14/2011 relatif au développement économique et social sur terres coutumières en province Sud.

Le conseil économique et social a été saisi par la province Sud d'une étude concernant les terres coutumières et la possibilité d'y développer des projets économiques et sociaux. En effet, celle-ci a réalisé le constat suivant : avec le développement urbain, de plus en plus d'activités et de logements côtoient des zones coutumières et, par manque de foncier, des pressions sont exercées pour le logement des personnes et l'installation d'activités professionnelles. Ainsi, en collaboration avec le sénat coutumier, l'avis du conseil économique et social permet de savoir dans quelles mesures les terres coutumières pourraient intégrer ce dispositif.

# Commission des mines, de la métallurgie et des énergies.

#### Composition:

Présidente : Janine DECAMP

Vice président : Dominique NACCI Rapporteur : Jean SAUSSAY

Membres: Pierre ALLA

Jean-Claude BRESIL Thierry CORNAILLE Marie-Claude GAÜZERE

Pierre HENIN Monique JANDOT Jean-Loup LECLERCQ Jean-Louis VEYRET

#### Données chiffrées :

Nombre de réunions : 9 Nombre d'avis rendu : 1 Nombre de voeu rendu : 0

Nombre de personnes auditionnées : 11 Visites : 3 (DIMENC, THIO et la SLN)



#### Etude réalisée :

- saisine relative à la réforme du système électrique.

#### Sujets abordés :

- le centre de formation technique des mines et des carrières CFTMC et le groupement du service militaire adapté GSMA,
- le schéma de l'énergie et du climat,
- le contexte énergétique de la Nouvelle-Calédonie.

## Janine DECAMP



#### La présidente en quelques mots :

#### Dans sa vie professionnelle:

Présidente du syndicat des industries de la mine, membre du comité stratégique industriel, préparant pour les décennies l'avenir minier (dont la fiscalité). Elle est également membre des divers organismes et conseils d'administration (ex : CNRT) en rapport avec l'activité minière.

#### Ses motivation/implication

«La Nouvelle-Calédonie m'a beaucoup donné et j'essaie donc de le lui rendre en lui faisant profiter de mon expérience (40 ans de gestion d'une société minière)»

#### Quelques mots sur les travaux :

Ayant, lors de la précédente mandature, beaucoup travaillé sur les aspects réglementaires de la mine et de l'industrie, la commission des mines, de la métallurgie et des énergies a durant cette année, voulu mettre l'accent sur l'information des conseillers sur des domaines comme les énergies notamment renouvelables, la place et le rôle de la DIMENC.

A ce titre, elle a auditionné à plusieurs reprises des acteurs importants dans ce secteur, tels : le centre de formation technique des mines et des carrières, le GSMA, la DIMENC, le comité de l'énergie et du climat et le conseiller énergie du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Ces auditions ont permis de mettre en évidence le rôle de chacun et des compétences mises à disposition des décideurs calédoniens.

#### Travaux sur le projet de délibération sur la réforme du système électrique..

Face à l'obsolescence du cadre réglementaire relatif au système électrique de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement, par un projet de délibération, souhaite réformer l'intégralité de son dispositif (production, transport et distribution). En effet, il a pour objectif de doter la Nouvelle-Calédonie d'un cadre réglementaire adapté à ses enjeux énergétiques en misant notamment sur le développement des énergies renouvelables ainsi qu'une plus grande lisibilité du système tarifaire de l'électricité. La commission, compte tenu des zones d'ombres sur la tarification et la manière dont le conseil économique et social (saisine en urgence) a été saisi pour une réforme de cette importance, a émis un avis réservé à ce projet de délibération.

# Commission du développement touristique

#### Composition:

Présidente: Anne-Marie HERVOUET

Vice présidente :Martine LAGNEAU

Rapporteur : Jean-Claude BRESIL

Membres : Franck APOK

Charles CALI

Jacques DOLBEAU

Marie-Claude GAÜZERE

Pierre HENIN Gaston POIROI Soukarti SAGIT Paoulo SAUME

#### Données chiffrées :

Nombre de réunions : 11 Nombre d'avis rendu : 0 Nombre de voeu rendu : 1

Nombre de personnes auditionnées :18

Visite: 1 (Melbourne)



#### Etude réalisée :

- Autosaisine relative au tourisme évènementiel en Nouvelle-Calédonie.

## Anne-Marie HERVOUET



#### La présidente en quelques mots :

#### Dans sa vie professionnelle:

Fonctionnaire , chargée d'actions culturelles à la direction de la culture de la province Sud. Conseillère Municipale à la Mairie de La Foa

Présidente de l'association Marguerite , association culturelle historique qui gère le site de Teremba.

#### Ses motivation/implication:

«L'intérêt que je porte à la commission du développement touristique est bien sûr en rapport avec mes activités puisqu'à Teremba nous recevons 5000 touristes par an. Mais c'est surtout un intérêt d'ordre général, notre commission est une force de proposition il est donc interessant que la société civile que nous représentons puisse s'exprimer voire trouver des idées novatrices à présenter à nos décideurs. Nous l'avons déjà fait avec le tourisme évènementiel, nous avons encore d'autres messages à faire passer durant cette mandature».

#### Quelques mots sur les travaux :

Voeu n°01/2011 relatif au tourisme évenementiel en Nouvelle-Calédonie.

La définition du « tourisme événementiel » donné par le Conseil national du tourisme (extrait de « La mise en futur de l'offre ») est la suivante : le tourisme événementiel est déclenché par un événement auquel un non-résident du site de déroulement veut participer ; sur le plan touristique, il implique des dates coercitives.

En des termes plus simples, le tourisme événementiel est un tourisme basé sur un événement précis à durée limitée, de dimension internationale ou régionale, générant une arrivée massive de touristes sur un lieu donné et ayant des retombées économiques pour le pays.

En parallèle, il est nécessaire que ceux-ci soient impulsés par la Nouvelle-Calédonie, notamment par le biais de la création pérenne d'un comité de pilotage pour ce type d'événements (pour leur création, leur développement, leur organisation).

En outre, l'étude présente une évaluation des retombées économiques pour les principaux secteurs concernés.

L'événementiel est sans doute l'un des principaux stimulants capables de générer une nouvelle croissance et attractivité touristique dans les prochaines années.

## Commission de la femme.

#### Composition:

Présidente : Martine LAGNEAU

Vice présidente: Jeannette WALEWENE Rapporteure : Janine DECAMP

Membres : Marie-Claude GAÜZERE

Anne-Marie HERVOUET

Monique JANDOT

Elisabeth KAVIERENEVA

Jocelyne KONYI

Jean-Loup LECLERCQ

Gaston POIROI
Micheline ROLLY

#### Données chiffrées :

Nombre de réunions : 5 Nombre d'avis rendu : 0 Nombre de voeu rendu : 0

Nombre de personne auditionnée : 1

Visite: 0



#### Etude en cours :

- Autosaisine relative à la gouvernance des femmes calédoniennes : «l'exercice du pouvoir décionnel» - 1er rapport d'étape.

## Martine LAGNEAU



#### La présidente en quelques mots :

#### Dans sa vie professionnelle:

Après avoir vendu son entreprise, Martine LAGNEAU s'implique dans la vie associative économique calédonienne. Co-présidente de la fédération des industries, elle est élue au sein de la CCI et est membre dans diverses commissions paritaires (CAFAT, conseil du dialogue social....)

#### Ses motivation/implication:

Lors de son parcours professionnel totalement consacré à l'industrie, Martine LAGNEAU a été témoin des disparités de comportements lorsque l'on est une femme exerçant des responsabilités. En tant que calédonienne, il est devenu évident que Martine consacrerait du temps à l'émergence économique du rôle de la femme dans notre pays.

#### Quelques mots sur les travaux :

La commission de la femme a été créée en 2011 à l'initiative du président du CES.

Lieu commun ou chimère pour certains, la place des femmes dans nos sociétés modernes est toujours un sujet de débat entretenu. Bien que de part la loi, elles aient acquis les mêmes droits que les hommes, et donc théoriquement accès aux mêmes fonctions et positions, des inégalités persistent.

Depuis certaines réformes qui ne représentent même pas deux générations et dans un monde de plus en plus compétitif, quelle est la place de la femme dans notre jeune société calédonienne et la part de gouvernance dont elle dispose?

Aucune étude n'a, à ce jour, présenté la Femme dans ce contexte et il est apparu intéressant de réfléchir sur cette dynamique afin d'établir un focus sur notre société vue par les femmes.

C'est pourquoi la commission de la femme nouvellement créée au sein de l'institution pose les bases de cette réflexion et propose d'aborder cette thématique par l'étude relative à l'exercice du pouvoir décisionnel, constituant le 1er rapport d'étape de cette autosaisine.



# Tableau récapitulatif des réunions de commission.

#### NOMBRE DE REUNIONS DU CES NC (1er janvier au 31 décembre 2011)

REUNIONS	Nombre de réunions
Séances plénières	19
Séances plénières décentralisées (Lifou, Farino, Thio, Pouembout et Boulouparis)	5
Bureaux restreints	51
Bureaux	24
Bureaux élargis aux présidents de commissions	3
Bureaux élargis aux présidents et vice-présidents de commissions	1
Commission du développement économique, de la fiscalité et du budget	28
Commission des affaires coutumières	26
Commission de la santé et de la protection sociale	43
Commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche	18
Commission de la culture, de la jeunesse et des sports	26
Commission de l'aménagement, des infrastructures, des transports et du cadre de vie	36
Commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation	31
Commission des mines, de la métallurgie et des énergies	9
Commission du développement touristique	11
Commission de la femme	5

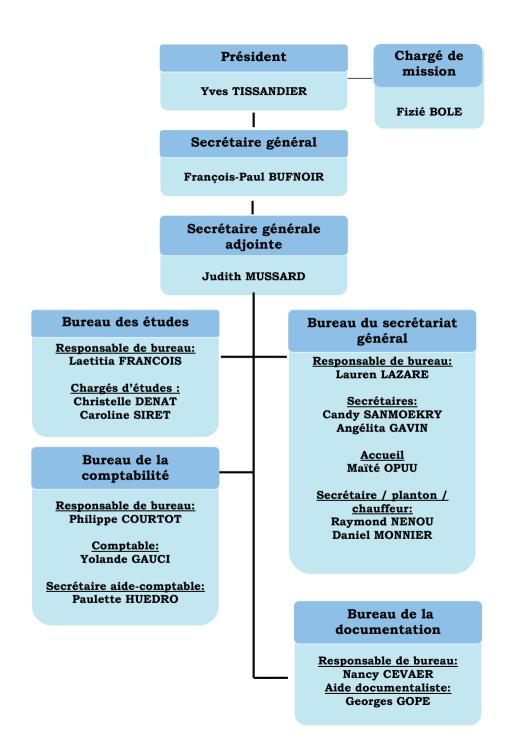
336

**TOTAL** 

# L'équipe administrative.



Madame Judith MUSSARD, Secrétaire générale adjointe et Monsieur François-Paul BUFNOIR, Secrétaire général.



## Le bureau des études.

#### Composition:

Responsable: Laetitia FRANCOIS

Christelle DENAT Caroline SIRET



#### Le bureau en quelques mots :

Le bureau des études a en charge la bonne tenue des réunions des commissions et la réalisation de travaux de l'institution : organisation et préparation des réunions, recherches inhérentes au sujets traités, établissement des PV, des rapports, etc.

Composé actuellement de 3 personnes, il est amené à s'étoffer dans les prochains mois d'un agent supplémentaire, ce qui permettra au CES de travailler plus efficacement au sein des commissions.





#### Les activités du bureau :

- Le suivi des dossiers : saisines et autosaisines,
- La préparation du calendrier de travail pour chaque étude en partenariat avec le président de la commission,
- La gestion des invitations avec le secrétariat des commissions (rechercher les personnes à auditionner et les contacter),
- L'organisation des réunions (d'auditions, de travail, de synthèse, d'examen & d'approbation, des bureaux et des séances plénières) des commissions (préparation des dossiers, mise en ligne des documents sur la plateforme collaborative, envoi de courriels...),
- La recherche documentaire en association étroite avec notre documentation (établissement des fonds de dossiers, recherches juridiques et autres...),
- La rédaction des PV, comptes-rendus, avis et vœux de l'institution (en privilégiant une collaboration avec le bureau de la commission en charge du dossier),
- Le travail relationnel avec les membres.

#### Le bureau en quelques chiffres:

#### Le bureau des études a traité :

- 20 saisines émanant du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, du président du congrès et du président de la province Sud,
- 6 autosaisines,

#### Le bureau des études a :

- organisé 285 réunions (hors bureaux restreints),
- établi 285 (hors bureaux restreints) PV & compte-rendus, (chaque réunion donne lieu à un PV)

Soit une moyenne de 95 PV par chargée d'études.

## Le bureau de la comptabilité.

#### Composition

Responsable: Philippe COURTOT

Yolande GAUCI Paulette HUEDRO Ingrid LEVAVASSEUR CDD



#### Le bureau en quelques mots:

Le bureau de la comptabilité a comme mission principale, la gestion financière de l'institution.

Cette mission consiste dans un premier temps, à la préparation budgétaire soumise au vote du congrès de la Nouvelle-Calédonie, puis dans un second temps, à son exécution que l'on peut articuler en trois parties:

- le traitement des factures jusqu'au prémandatement,
- la transmission à la DBAF (service budgétaire de la Nouvelle-Calédonie) pour contrôle et madatement,
- l'envoi au trésorier payeur pour paiement.

Le bureau a également en charge la gestion des matériels, consommables et stocks faisant l'objet de marchés passés par la Nouvelle-Calédonie avec divers fournisseurs.





#### Les activités du bureau :

- La préparation du projet de budget au mois de juillet/août N-1 et vote en assemblée plénière,
- l'exécution budgétaire :
  - paiement des factures relatives au fonctionnement de l'institution,
  - indemnités et frais de déplacements des conseillers à l'occasion des réunions et missions en et hors de Nouvelle-Calédonie,
  - indemnités de vacation.
- organisation des déplacements :
  - réunions décentralisées de l'assemblée ou des commissions,
  - préparation des missions à l'extérieur,
  - orgnisation des rencontres institutionnelles.

#### Le bureau en quelques chiffres:

Le bureau de la comptabilité a traité :

- 336 réunions (assemblées plénières, bureaux et commissions), induisant l'établissement de 802 états de sommes dues, 192 récapitulatifs pour les déplacements des conseillers.
- au 31/12/2011, 570 factures saisies sur SURFI (programme de gestion comptable) jusqu'au stade du pré-mandatement puis transmises à la DBAF pour contrôle et mandatement.
- 2426 vacations de conseillers ont été comptabilisées et traitées pour paiement de leurs indemnité de vacation par la solde.
- environ 12 000 copies de justificatifs transmises pour l'ensemble des factures saises sur SURFI.

# Le bureau de la présidence et du secrétariat général.

#### Composition :

Responsable : Lauren LAZARE

Secrétariat des commissions :

Angélita GAVIN
Candy SANMOEKRI

Accueil/Planton/Chauffeurs : Maité OPUU Daniel MONNIER Raymond NENOU



#### Le bureau en quelques mots :

Le bureau du secrétariat général a pour mission la gestion de l'accueil, du standard, du secrétariat de toute l'institution et de la transmission des plis.

Il est composé de deux secrétariats, le premier chargé de la présidence et du secrétariat général et le second de la gestion des réunions internes.





#### Les activités du bureau :

- 1) l'accueil et le standard,
- 2) la transmission du courrier du CES,
- 3) Le secrétariat de la présidence et des secrétaires généraux a en charge :
- la tenue de l'agenda du président,
- l'assistance du secrétaire général et de son adjointe,
- la gestion des ressources humaines,
- l'organisation des rencontres institutionnelles,
- l'organisation des missions des conseillers en dehors de la Nouvelle-Calédonie.
- le suivi du planning des réunions,
- etc ...
- 4) Le secrétariat «organisation des travaux» a en charge :
- la gestion du planning des réunions internes,
- la gestion des convocations des conseillers et des invitations des divers intervenants,
- l'organisation des déplacements des conseillers dans l'Intérieur et les lles,
- la préparation des dossiers des diverses réunions,
- etc ...

#### Le bureau en quelques chiffres (au 28/11/2011):

#### Le bureau a géré en 2011 :

- 336 réunions internes (commissions, bureaux et séances-plénières),
- Plus de 120 représentations de l'institution dans les organismes extérieurs par les conseillers,
- 4 déplacements dans l'Intérieur et les lles Loyauté,
- 8 déplacements hors de la Nouvelle-Calédonie (7 réunions de l'ACESERF en métropole et 1 en Guade loupe)

#### Le secrétariat de la présidence :

- la tenue de l'agenda,
- la rédaction des PV de bureaux restreints,
- la rédaction des courriers,
- les rencontres institutionnelles,
- l'accueil des invités,
- la préparation des dossiers pour le RDV extérieurs,
- la préparation des dossiers de presse.

### Le bureau de la documentation.

#### Composition |

**Responsable:** Nancy CEVAER

Georges GOPE

#### Le bureau en quelques mots:

Au sein des différentes missions du bureau de la documentation, le traitement de l'information occupe une place majeure. Ainsi, une grande part des journées de travail sont consacrées à répertorier et indexer les ressources informatives acquises par le CES. Cette activité s'est concrétisée début 2011 par la mise en place du catalogue en ligne qui référençait alors, 2500 ouvrages. Cet outil permet aux collaborateurs et aux conseillers de consulter à distance le catalogue documentaire de l'institution.

A ce jour, la documentation propose près de 3500 documents. Ce sont donc 1000 documents qui ont été traités durant cette année pour un fonds de référence à jour dans ses entrées.



Voici les derniers ouvrages saisis dans le catalogue :



#### Les activités du bureau :

- 1/ Le traitement, la conservation et la communication de l'information se font sur tous documents (rapports, périodiques, livres ou autres publications institutionnelles...) reçus par le CES. Cela se matérialise par la création de notices bibliographiques consultables sur le catalogue en ligne, l'archivage des documents ainsi que leur communication par le biais de copies ou de prêts.
- 2/ La recherche suite à des demandes spécifiques, faisant l'objet de dossiers documentaires ou sélections bibliographiques.
- 3/ Le suivi documentaire des sujets en cours dans la documentation traités au quotidien.
  - 4/ La réalisation du dossier de presse du CES.
- 5/ Le panorama de presse sur l'actualité en relais avec le secrétariat de la présidence (sur demande du président).
- 6/ L'enregistrement, l'archivages et la rédaction de procès verbaux sténographiques sur demande, des séances plénières.
- 7/ L'archivages des photos, des dossiers du bureau d'études.
  - 8/ La gestion et le paramétrage du logiciel de bibliothèque
  - 9/ La collaboration à la mise à jour du site internet du CES

#### Le bureau en quelques chiffres:

- **3447** ouvrages répertoriés dans le catalogue en ligne depuis sa création.
  - 49 demandes de recherches spécifiques.
  - 194 documents prêtés.
  - 54 usagers de la documentation.

#### Les nouveautés :

- 1/ La création (sur le catalogue) d'un espace numérique qui répertorie avec un accès thématique des sites internet et de la documentation numérique.
- 2/ La création sur le catalogue en ligne, d'étagères virtuelles qui listent les documents disponibles sur des sujets en cours (surtout les autosaisines).
- 3/ Un formalisme plus adapté pour la présentation des nouveautés.
- 4/ La mise en place d'un agrégateur de flux RSS et sites internet pour l'automatisation de l'information d'actualité (en test)

#### La formation de la chef de bureau:

- L'obtention d'un diplôme universitaire métier du livre à l'université de la Nouvelle-Calédonie.

## Les stagiaires.











M Benoit LEFORT

Fidèle à sa vocation d'aide aux jeunes calédoniens, le conseil économique et social de la Nouvelle-Calédonie a accueilli plusieurs jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une expérience professionnelle :

Dans le cadre scolaire :

Mademoiselle Imelda UJICAS, stagiaire scolaire du lycée professionnel polyvalent de Lifou, du 02 novembre au 02 décembre 2011.

Dans le cadre d'une expérience professionnelle :

- mesdemoiselles :
- Félicia SOURDON,
- Leïla COURTOT,
- Maïmiti MONNIER,
- messieurs :
- Benoît LEFORT,
- Jean-Philippe ROBELIN,

ont effectué un stage dans la période de décembre 2011 à février 2012 au secrétariat, à la comptabilité et à la documentation.

## Index des travaux 2011

#### LES AVIS

- Avis n°01/2011 en date du 13/01/2011 : projet de délibération relatif à la création du conseil de la famille.
- Avis n°02/2011 en date du 13/01/2011 : projet de délibération portant modification de la délibération n°458 du 8 janvier 2009 portant réforme de la branche vieillesse et veuvage du régime général de sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie et d'autres mesures d'ordre sociale.
- Avis n°03/2011 en date du 11/02/2011 : projet de délibération relatif au conseil du dialogue social.
- Avis n°04/2011 en date du 14/02/2011 : projet de délibération relatif à la réglementation des assistants maternels.
- Avis n°05/2011 en date du 14/02/2011 : projet de délibération relatif à la réglementation des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire.
- Avis n°06/2011 en date du 01/03/2011 : projet de délibération provinciale portant modification du code des débits de boissons.
- Avis n°07/2011 en date du 26/05/2011 : propositions de loi du pays et de délibération relatives aux congés de participation à des compétitions sportives nationales ou internationales et aux congés

pour l'exercice d'une activité bénévole en tant qu'organisateur officiel technique, encadrant ou dirigeant d'une association sportive.

- Avis n°08/2011 en date du 08/07/2011 : projet de loi du pays concernant la validation de la délibération n°116/CP du 26 mai 2003 relative à la régulation des importations de viandes et abats en Nouvelle-Calédonie.
- Avis n°09/2011 en date du 22/07/2011 : projet de délibération portant création d'un fonds de garantie pour le développement des terres coutumières.
- Avis n°10/2011 en date du 22/07/2011 : projet de délibération sur la révision du prix des loyers des locaux à usage d'habitation.
- Avis n°11/2011 en date du 19/08/2011 : projet de délibération provinciale relatif à l'aménagement commercial dans la province Sud.
- Avis n°12/2011 en date du 19/10/2011 : projet de loi du pays portant modification du complément de retraite solidarité et de l'aide sociale aux personnes âgées, au projet de délibération portant modification du complément retraite solidarité et de l'aide à domicile des personnes âgées ainsi qu'au projet de délibération portant revalorisation de l'aide à domicile des personnes âgées.

- Avis n°13/2011 en date du 12/10/2011 : propositions de loi du pays et de délibération portant création d'un minimum vieillesse.
- Avis n°14/2011 en date du 23/10/2011 : projet de délibération modifiant la délibération modifiée n°228 du 13 décembre 2006 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain et modifiant la délibération modifiée n°10 du 8 septembre 2004 portant création d'un fonds autonome de compensation en santé publique.
- Avis n°15/2011 en date du 06/12/2011 : projet de délibération relatif à la protection, au soutien et à la promotion de l'emploi local.
- Avis n°16/2011 en date du 09/12/2011 : le développement de projets économiques et sociaux sur terres coutumières en province Sud.
- Avis n°17/2011 en date du 15/12/2011 : projet de délibération relatif à l'interruption volontaire de grossesse et au diagnostic prénatal.
- Avis n°18/2011 en date du 15/12/2011 : projet de loi du pays relatif à la prise en charge des médicaments, le projet de délibération relatif à la prise en charge des médicaments et le projet de délibération portant modification des assiettes et des taux de cotisations au régime unifié d'assurance maladie-maternité.
- Avis n°19/2011 en date du 22/12/2011 : projet de délibération relatif à la commission de recours des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie de la Nouvelle-Calédonie.
- Avis n°20/2011 en date du 29/12/2011 : projet de délibération portant sur l'étude et la création de zones de développement prioritaires (ZODEP).

#### LES VOEUX

- Voeu n°01/2011 en date du 25/05/2011 : le tourisme évènementiel en Nouvelle-Calédonie.
- Voeu n°02/2011 en date du 25/08/2011 : le droit des assurances en Nouvelle-Calédonie.
- Voeu n°03/2011 en date du 07/10/2011 : l'utilisation des engrais et des pesticides ainsi qu'au développement de l'agriculture bio en Nouvelle-Calédonie.
- Voeu n°04/2011 en date du 14/10/2011 : la santé scolaire en Nouvelle-Calédonie.
- Voeu n°05/2011 en date du 04/11/2011 : le poids économique du sport en Nouvelle-Calédonie.
- Voeu n°06/2011 en date du 18/11/2011 : le déplacement des personnes à mobilité réduite en Nouvelle-Calédonie.

Ces travaux sont consultables sur le site de l'institution :

#### www.ces.nc

# Textes réglementaires relatifs à la composition et au fonctionnement du CES

#### Loi:

• loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie (article 153 à 156).

#### Délibérations :

- délibération n°03/CP modifiée du 05 novembre 1999 portant organisation et fonctionnement du conseil économique et social de la Nouvelle-Calédonie,
- délibération n°14-2010/APS du 25 mars 2010 fixant la liste des organisations appelées à désigner des représentants au conseil économique et social,
- délibération n°2010-10/APN du 19 février 2010 portant désignation des groupements professionnels, syndicats, organismes et associations appelés à désigner des représentants au conseil économique et social,
- délibération n°2009-63/API du 23 décembre 2009 relative à la représentation de la province des Iles Loyauté dans divers organismes et commissions,

#### Règlement intérieur du CES:

• délibération n°04.CES/2010 du 28 mai 2010 portant règlement intérieur du conseil économique et social de la Nouvelle-Calédonie,

#### Arrêtés de désignations des membres :

- arrêté n°2010-4257/GNC du 19 octobre 2010 modifiant l'arrêté n°2010-1873/GNC du 11 mai 2010 portant désignation de neuf personnalités qualifiées au conseil économique et social de la Nouvelle-Calédonie et constatant la composition nominative dudit conseil,
- arrêté n°2010-3340/GNC-Pr du 17 mai 2010 modifiant l'arrêté n°2010-3278/GNC-Pr du 11 mai 2010 constatant la désignation des membres du conseil économique et sociale représentant les organismes désignés par les assemblées de provinces,
- arrêté n°2010-3878/GNC du 11 mai 2010 constatant la désignation des membres du conseil économique et sociale représentant les organismes désignés par les assemblées de provinces,
- arrêté n°2010-1873/GNC du 11 mai 2010 portant désignation de neuf personnalités qualifiées au conseil économique et social de la NC et constatant la composition nominative dudit conseil,
- lettre n°2290-411-09/2010/PR/ps/mv du 07 septembre 2010 désignant deux sénateurs coutumiers au sein du conseil économique et social de la Nouvelle-Calédonie.

